



## Communiqué de presse spécialisé

Date 19.7.2019

Embargo

---

# Une étude fournit des données de base importantes pour la lutte contre le piétin en Suisse

**La première étude suisse sur le piétin chez les moutons, les chèvres, les bovins, les lamas, les alpagas et les animaux sauvages confirme qu'une stratégie uniforme à l'échelle nationale est nécessaire pour lutter contre cette maladie des onglons. La souche virulente de l'agent pathogène à combattre (*Dichelobacter nodosus*) est présente chez les moutons dans toute la Suisse.**

La souche virulente (dite aussi « maligne ») de l'agent pathogène *D. nodosus* a été mise en évidence chez environ un sixième des moutons examinés (16,9 %) et dans presque autant d'exploitations ovines (16,2 %). Par contre, elle n'a contaminé aucun bovin ni aucune chèvre, mais trois camélidés du Nouveau-Monde (lamas, alpagas) qui avaient été en contact avec des moutons dans un pré. Ces données indiquent donc que les bovins, les chèvres, les lamas et les alpagas ne jouent aucun rôle dans la propagation du piétin en Suisse.

L'étude montre aussi que l'apparition de la maladie semble liée aux saisons : davantage de moutons présentent la souche virulente en hiver et à l'automne qu'en été. Ces résultats seront utiles pour établir le calendrier d'un programme de lutte.

### **Les animaux sauvages ne jouent pas un grand rôle**

En parallèle, l'étude s'est aussi penchée sur la présence du piétin chez les animaux sauvages (bouquetins, chamois, cerfs et chevreuils). Sur 1821 échantillons analysés, la souche virulente de la bactérie n'a été mise en évidence que dans un seul échantillon prélevé sur un bouquetin contaminé par le piétin. La souche bénigne a quant à elle été détectée chez 36 animaux sauvages. Ce volet de l'étude arrive à la conclusion que les animaux sauvages ne jouent donc pas un grand rôle dans la propagation du piétin.

L'étude a été financée par l'OSAV et réalisée par la Clinique des ruminants de la faculté Vetsuisse de l'Université de Berne. De mai 2017 à juin 2018 et dans tous les cantons, un total de 2920 ruminants domestiques et de camélidés du Nouveau-Monde ont été examinés dans 613 exploitations et 1821 échantillons ont été prélevés sur des animaux sauvages pendant deux saisons de chasse (de mars 2017 à février 2019).

## **Un exemple d'assainissement efficace**

Lorsque le piétin se déclare, des mesures adéquates sont nécessaires : en faisant preuve de volonté et de persévérance, il est possible de libérer un troupeau du piétin en six à huit semaines, comme cela a été le cas dans l'exploitation de Willi Hager à Schalunen BE. Il raconte comment il a réussi à éradiquer cette maladie douloureuse chez ses moutons dans la vidéo « [Lutte efficace contre le piétin – et sans antibiotique !](#) ».

**Informations complémentaires :** [Projet de lutte contre le piétin](#)

### **Renseignements :**

Office fédéral de la sécurité alimentaire et  
des affaires vétérinaires (OSAV)  
Service médias  
Tél. 058 463 78 98  
[media@blv.admin.ch](mailto:media@blv.admin.ch)

### **Département responsable :**

Département fédéral de l'intérieur DFI